

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Académie
La Réunion



RÉGION ACADÉMIQUE



Les nouveaux programmes de langue vivante

Quelles continuités? Quelles évolutions?

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE D'ANGLAIS
(22 et 27 mai 2019)

Helen Cecil

Eric Maillot

Objectifs de la réunion

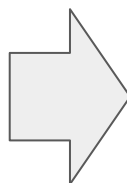
Vous informer sur les nouveaux programmes de Seconde et du Cycle terminal:

- l'enseignement commun et l'enseignement de spécialité;
- l'ETLV (dans ses grandes lignes - quelques mots sur l'esprit de cet enseignement aujourd'hui);
- les sections européennes et la DNL.

Vous présenter les nouvelles épreuves du baccalauréat.

Vous informer sur l'accompagnement collectif qui sera mis en place à partir de la rentrée 2019. Les réseaux de formation et de mutualisation LINK seront au cœur du dispositif avec des temps de formation, de réflexion et de mutualisation.

- [-] **LANGUES ENSEIGNEMENTS COMMUN ET OPTIONNEL**
- [-] **2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**
 - [-] **Préambule**
 - [+] **L'étude de la langue**
 - [+] **Formation culturelle et interculturelle**
 - [+] **L'organisation de l'enseignement**
 - [+] **Tableaux des descripteurs des activités langagières**
- [-] **1ERE ET TERMINALE GENERALES ET TECHNOLOGIQUES**
 - [-] **Préambule**
 - [+] **L'étude de la langue**
 - [+] **Formation culturelle et interculturelle**
 - [+] **L'organisation de l'enseignement**
 - [+] **Tableaux des descripteurs des activités langagières**



Le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019: nous y avons ajouté des **signets** pour vous offrir une vue synoptique de **l'architecture (structure) des programmes**, mais aussi et surtout pour vous aider à trouver et lire ou relire un paragraphe, une rubrique, un tableau, etc.... Par ailleurs, des signets ont été posés pour accéder rapidement aux programmes de toutes les disciplines, ainsi qu'aux occurrences de l'ETLV.

Téléchargez le fichier avec signets à partir du site académique:
<https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/lycee-nouveaux-programmes.html>

Quelles continuités et quelles évolutions:

- ❑ par rapport au cycle 4 actuel?
- ❑ par rapport aux programmes de 2010?

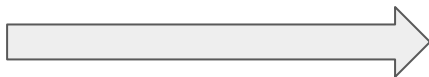
Continuité: les niveaux ciblés au lycée:

- ❑ en LVA, les élèves de seconde confortent leur niveau B1 pour atteindre le niveau B2 à la fin de la terminale,
- ❑ en LVB, les élèves de seconde consolident et complètent leur niveau A2 pour atteindre le niveau B1 à la fin de la terminale,
- ❑ en LVC, les élèves construisent le niveau A2 en seconde pour atteindre B1 à la fin de la terminale.

Continuité: une approche par compétences

Les programmes de LVE confortent une démarche initiée il y a plus de 13 ans (avec le plan langues lancé en 2005 et mis en oeuvre à partir de 2006).

Une approche par compétences adossées au CECRL (version 2018).



- 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée*
 - Les niveaux ciblés au lycée*
 - La langue
 - Les activités langagières et leur évaluation
 - Réception
 - Production
 - Interaction
 - A l'articulation des activites langagieres : la mediation*
 - Formation culturelle et interculturelle
 - L'organisation de l'enseignement
 - Tableaux des descripteurs des activités langagières

Continuité : une perspective actionnelle:

- ❑ « *mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges.* » (Préambule p.113).
- ❑ “L’enseignement de spécialité s’inscrit, comme l’enseignement commun de langues vivantes, dans une approche actionnelle” p.380 (LLCER).

Continuité: un ancrage culturel qui contextualise toutes les activités langagières

Les entrées culturelles sont conceptuelles, donc communes à toutes les LVE. Il faudra veiller à décliner ces concepts selon l'aire culturelle propre au(x) pays où la langue est parlée.

« L'élève approfondit au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés » p.113 et 135 (préambules tronc commun 2nde et cycle term).

UNE CONTINUITÉ CERTAINE
AVEC QUELQUES ÉVOLUTIONS

Evolution : l'affirmation de la place de l'oral

« **L'objectif essentiel** au lycée est donc de conforter sensiblement, dès la classe de seconde et tout au long des trois années de lycée, **les progrès enregistrés** ces dernières années dans la compétence orale ». *Préambules p. 113 et 135.*

« La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis d'une part, d'enrichir les connaissances d'autre part ». *Préambules p. 113 et 135*

Evolution: les stratégies d'apprentissage

Les programmes insistent sur une articulation entre les activités langagières de réception, de production et d'interaction en mettant l'accent sur les **stratégies d'apprentissage**.



- [-] 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
 - [-] Préambule
 - [-] L'étude de la langue
 - [-] *Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée*
 - [-] *Les niveaux ciblés au lycée*
 - [+] La langue
 - [-] Les activités langagières et leur évaluation
 - [-] Réception
 - [-] Production
 - [-] Interaction
 - [-] *A l'articulation des activités langagières : la médiation*
 - [+] Formation culturelle et interculturelle
 - [+] L'organisation de l'enseignement
 - [+] Tableaux des descripteurs des activités langagières

Evolution : l'approche plurilingue

Une invitation à établir des contacts entre les langues.

- ❑ L'apprentissage simultané de plusieurs langues vivantes (LVA-LVB-LVC) permet **des croisements, des transferts et d'autres stratégies d'appropriation**. Il est en particulier établi que la maîtrise d'une langue étrangère facilite l'acquisition d'autres langues vivantes nouvelles.
- ❑ Le français, langue de scolarisation, procure des repères précieux, notamment toute une terminologie grammaticale qui facilite la compréhension des mécanismes linguistiques dans d'autres langues.

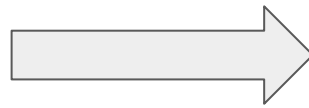


LANGUES ENSEIGNEMENTS COMMUN ET OPTIONNEL
2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
Préambule
L'étude de la langue
Formation culturelle et interculturelle
L'organisation de l'enseignement
Place du numérique
Les supports
Le croisement des disciplines : un levier pour l'apprentissage des langues
La langue vivante C (LVC)

Evolution: la médiation (1)

La médiation : quelles définitions?

- 1ERE ET TERMINALE GENERALES ET TECHNOLOGIQUES
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée*
 - Les niveaux ciblés au lycée*
 - La langue
 - 1) Maîtrise du vocabulaire
 - 2) Correction grammaticale
 - 3) Maîtrise phonologique
 - 4) Maîtrise de l'écriture
 - Les activités langagières et leur évaluation*
 - Réception
 - Production
 - Interaction
 - À l'articulation des activités langagières : la médiation*
 - Formation culturelle et interculturelle
 - Axes
 - 1) Identités et échanges



Evolution: la médiation (2)

La médiation : quelles définitions?



LANGUES ENSEIGNEMENTS COMMUN ET OPTIONNEL

- 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Formation culturelle et interculturelle
 - L'organisation de l'enseignement
 - Tableaux des descripteurs des activités langagières**
 - Tableau synthétique des descripteurs de la réception
 - Tableau synthétique des descripteurs de la production
 - Tableau synthétique des descripteurs de l'interaction
 - Tableau synthétique des descripteurs de la médiation

1ERE ET TERMINALE GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

- ETLV (TOUTES LES OCCURRENCES)**
 - Programme d'enseignement de mathématiques de la classe de seconde générale et technologique
 - Programme de l'enseignement de physique-chimie de la classe de seconde générale et technologique

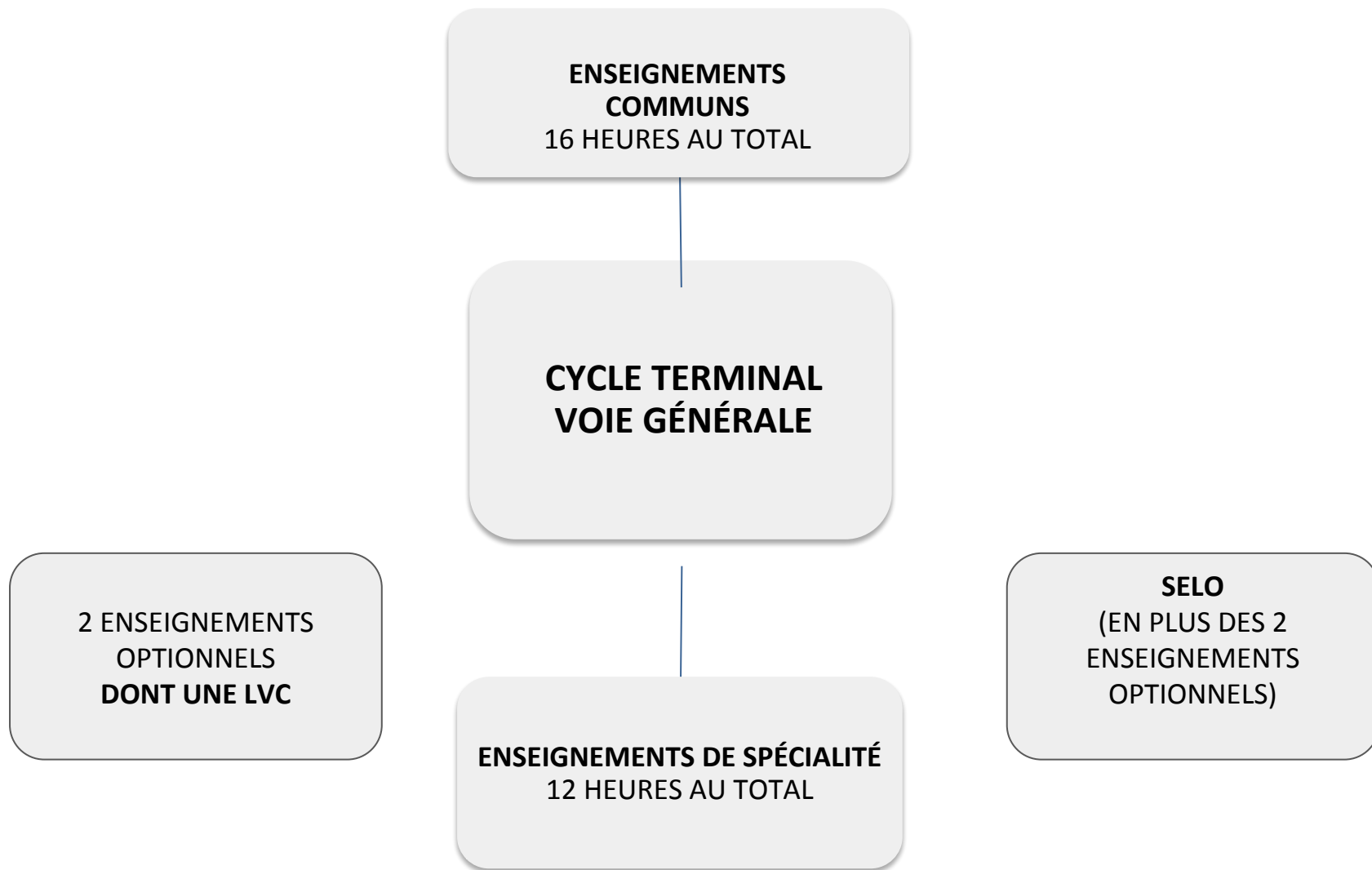
Le programme de la classe de seconde

PROGRAMMES 2010	NOUVEAUX PROGRAMMES 2018
<p data-bbox="216 562 948 668"><i>Une thématique : l'Art de vivre ensemble</i></p> <p data-bbox="216 818 890 1100"><i>3 entrées: Mémoire : héritages et ruptures Sentiment d'appartenance Visions d'avenir : créations et adaptations</i></p>	<p data-bbox="975 496 1702 602">Une thématique : l'Art de vivre ensemble</p> <p data-bbox="975 694 1702 799">Cette thématique est déclinée en 8 axes</p> <p data-bbox="975 891 1702 1062">Au cours de l'année, il faut aborder au moins six axes sur les huit de la liste</p> <p data-bbox="975 1153 1456 1196">Une à trois séquences</p>

Les 8 axes de la classe de seconde

1. Vivre entre générations.
2. Univers professionnel, monde du travail.
3. Le village, le quartier, la ville.
4. Représentation de soi et rapport à autrui.
5. Sport et société.
6. La création et le rapport aux arts.
7. Sauver la planète, penser les futurs possibles.
8. Le passé dans le présent.

CYCLE TERMINAL : Tous les élèves de la voie générale pourront partager les mêmes cours d'enseignements communs indistinctement de leurs enseignements de spécialité.



Le programme du cycle terminal

PROGRAMMES 2010	NOUVEAUX PROGRAMMES 2018
<p data-bbox="189 347 981 451"><i>Une thématique : Gestes fondateurs et mondes en mouvement</i></p> <p data-bbox="189 544 852 586"><i>Thématique déclinée en 4 notions</i></p>	<p data-bbox="1008 347 1800 451">Une thématique: Gestes fondateurs et mondes en mouvement</p> <p data-bbox="1008 544 1800 586">Cette thématique est déclinée en 8 axes</p>
<p data-bbox="189 668 407 711">4 NOTIONS</p>	<p data-bbox="1008 668 1141 711">8 AXES</p> <p data-bbox="1008 736 1800 908">Chaque année au moins six axes doivent être abordés sur les huit de la liste;</p> <p data-bbox="1008 933 1657 976">Une ou deux séquences par axe;</p> <p data-bbox="1008 1002 1800 1230">Une brève description est fournie pour chaque axe. Pas de problématisation, mais quelques questions. Les axes s'accompagnent de mots clés.</p>

Les 8 axes du cycle terminal

Identités et échanges

Espace privé et espace public

Citoyenneté et mondes virtuels

Art et pouvoir

Territoire et mémoire

Fictions et réalités

Diversité et inclusion

Innovations scientifiques et responsabilité

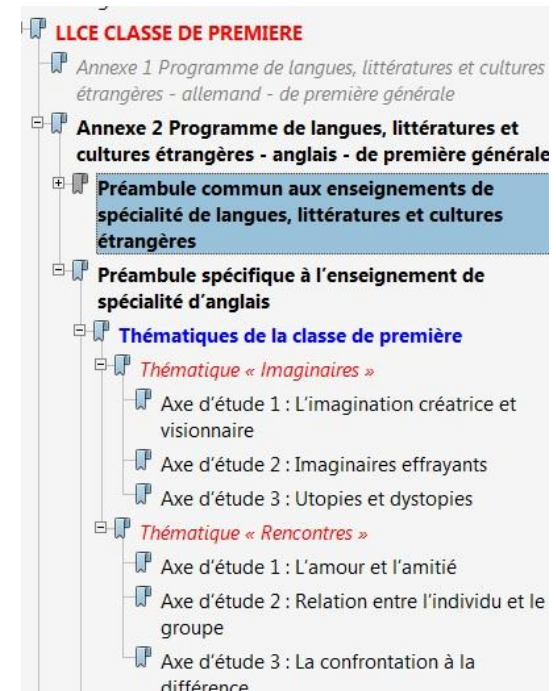
CYCLE TERMINAL : l'enseignement de spécialité

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

- ❑ LLCER est un enseignement de spécialité, mais en aucune manière un enseignement spécialisé. Il ne s'adresse pas aux seuls littéraires ni aux seuls futurs spécialistes.
- ❑ La répartition de cet enseignement de spécialité par langue fait l'objet d'une carte académique qui est évolutive chaque année et se décide l'année N-1.
- ❑ LLCER constitue un seul enseignement de spécialité avec 5 options possibles (allemand, anglais, italien, espagnol et LVR), mais un seul choix est laissé aux élèves. Il n'est pas possible pour un même élève de cumuler deux enseignements de spécialité LLCER.

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques : deux pour la classe de première, trois pour la classe de terminale.

La littérature sera envisagée à travers ses différents genres.... L'enseignement de spécialité accordera également une large place aux autres arts (peinture, gravure, sculpture, photographie, cinéma et séries télévisées, roman graphique, chanson, etc.) ainsi qu'à l'histoire et à la civilisation, aux enjeux de société passés et présents (politique, économie, sociologie, culture, sciences et technologies), aux institutions et aux grandes figures politiques des pays considérés.



The image shows a table of contents for the LLCE (Langue Littérature Culture Étrangère) program for the first year (Classe de Première). The document is structured as follows:

- LLCE CLASSE DE PREMIERE**
 - Annexe 1 Programme de langues, littératures et cultures étrangères - allemand - de première générale
 - Annexe 2 Programme de langues, littératures et cultures étrangères - anglais - de première générale**
 - Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères**
 - Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'anglais**
 - Thématiques de la classe de première**
 - Thématique « Imaginaires »*
 - Axe d'étude 1 : L'imagination créatrice et visionnaire
 - Axe d'étude 2 : Imaginaires effrayants
 - Axe d'étude 3 : Utopies et dystopies
 - Thématique « Rencontres »*
 - Axe d'étude 1 : L'amour et l'amitié
 - Axe d'étude 2 : Relation entre l'individu et le groupe
 - Axe d'étude 3 : La confrontation à la différence

Le programme culturel de la classe de première s'organise autour **de deux thématiques** (« Imaginaires » et « Rencontres»), déclinées **en axes d'étude**.

L'étude des deux thématiques est **obligatoire** mais **les axes d'étude ne sont proposés qu'à titre indicatif et ne sont en rien limitatifs**.

Deux œuvres littéraires intégrales (court roman, nouvelles ou pièce de théâtre), à raison d'une œuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une œuvre filmique, devront être lues et étudiées pendant l'année et obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini par note de service, renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans.

Note de service publiée au B.O n°22 du 29 mai 2019:

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142226

L'enseignement de la technologie en langue vivante (ETLV)

- ❑ L'ETLV est mis en place dans **toutes les séries** de la voie technologique.
- ❑ L'enseignement de technologie en langue étrangère sera dispensé obligatoirement et exclusivement dans la **langue vivante A**. Les élèves auront donc 1 heure d'enseignement de la LVE (A) et 1 heure d'ETLV dispensé en LV (A).

L'ETLV "repose sur le programme de la langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui.

Il est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée."

BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019

- ❑ **Il n'y a pas** de programme spécifique pour l'ETLV.
- ❑ **Point de vigilance pour les séries déjà impliquées dans l'ETLV depuis 2011** : l'ETLV s'appuie désormais **autant sur le programme de langue** que sur le programme de la spécialité technologique.

- ❑ Cet enseignement qui fait intervenir des **démarches collaboratives et complémentaires** entre les deux disciplines suppose **une étroite concertation** en amont (préparation fondée sur l'identification des besoins) et en aval (exploitation, évaluation).
- ❑ L'entrée par la discipline technologique a **pour objectif d'enrichir et motiver la communication dans la langue étrangère.**

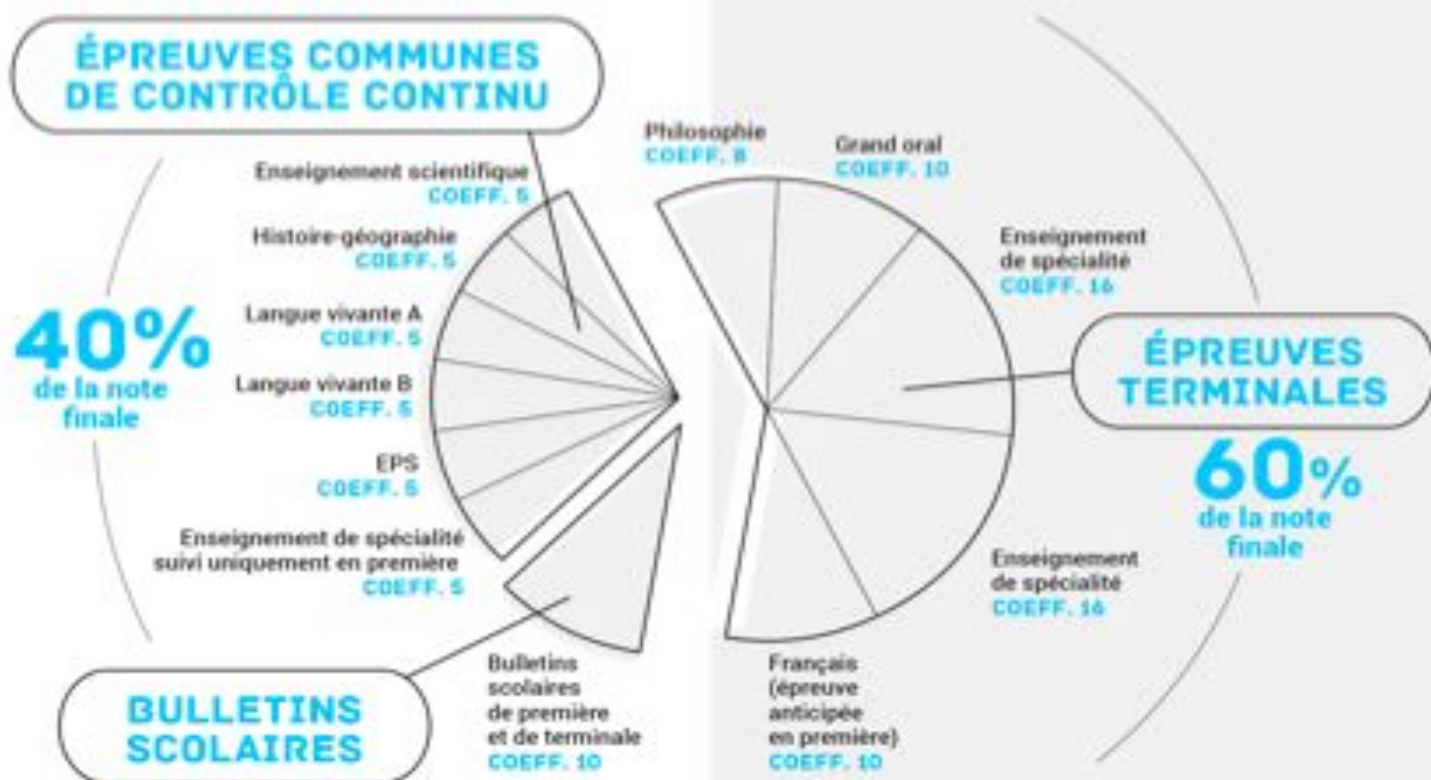
Section européenne ou de langue orientale (SELO)

- ❑ Un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la LVE de la section. Le B.O ne donne pas d'information sur le volume horaire en LVE, mais il faudrait prévoir a minima une heure hebdomadaire pour la langue vivante concernée.
- ❑ L'enseignement, dans la langue de la section, *de tout ou partie du programme* d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques à raison, en cycle terminal, "*d'au moins une heure hebdomadaire*" sur l'horaire normal de la discipline. Il n'y a donc pas de renforcement d'horaire prévu dans les textes pour la DNL.
- ❑ Enseignement optionnel qui **s'ajoute** aux deux enseignements optionnels autorisés.
- ❑ La langue de la section peut être la LVA ou la LVB, selon le choix du candidat.

Enseignement d'une DNL hors SELO

- ❑ Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : au moins 1 heure hebdomadaire de l'enseignement commun de la discipline concernée peut être enseignée en LVE A, B ou C.
- ❑ Pas d'enseignement renforcé de la LVE.
- ❑ Mention DNL au baccalauréat.

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Les épreuves communes de contrôle continu

Épreuves **sur le modèle des contrôles communs ou des bacs blancs actuels.**

- **les établissements décident des modalités d'organisation dans le cadre de périodes (2 périodes en 1re et 1 période en terminale) qui laisseront un temps suffisant d'acquisition et d'apprentissage pour les élèves** (pas de dates imposées au niveau national).
- les sujets, exercices ou énoncés proposés pour les épreuves communes de contrôle continu seront issus d'une **banque nationale** conçue par l'Education nationale, avec des barèmes nationaux ;
- les **copies sont anonymes** et sont **corrigées par d'autres professeurs** que ceux de l'élève (comme cela se pratique déjà souvent aujourd'hui pour les « bacs blancs »).

Épreuves communes de contrôle continu de langues vivantes: voie générale et voie technologique

Organisation de l'évaluation :

-deux épreuves écrites passées respectivement aux **deuxième et troisième** trimestres de l'année de première ;

-une épreuve écrite et orale passée à **la même période que les autres épreuves de contrôle continu de l'année de terminale.**

Les documents supports de l'évaluation ainsi que les questions posées s'inscrivent dans le cadre des programmes des classes de première et de terminale pour les enseignements communs de langue vivante **et relèvent des axes culturels qui y sont définis**, tels que définis dans l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Les épreuves communes de contrôle continu s'inscrivent dans la progressivité entre les épreuves de première et l'épreuve de terminale.

Classe de première- 2e trimestre -Voie générale et voie technologique

Epreuve 1 : Compréhension de l'oral - Expression écrite

Durée : 1 heure

Niveaux visés : B1 pour la langue A ; **A2 -B1** pour la langue B

L'épreuve est composée de **deux parties**. Les candidats reçoivent dès le début de l'épreuve l'intégralité du sujet, dans lequel figure **le titre** du document support de l'évaluation de la compréhension de l'oral :

Compréhension de l'oral : document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas **1 minute 30**. Trois écoutes, espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. **À l'issue de la troisième écoute, les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent** pour rendre compte du document oral, **en français, de manière libre ou guidée**, puis pour traiter le sujet d'expression écrite.

Expression écrite, à traiter **en langue cible**, se fonde sur une ou deux questions, **en lien avec la thématique générale** du document support de l'évaluation de la compréhension de l'oral.

Note globale sur 20. (10 pts CO -10 pts EE). Fiches d'évaluation et notation (à paraître).

Classe de première - 3e trimestre - Voie générale et voie technologique

Epreuve 2 : Compréhension de l'écrit - Expression écrite

Durée : 1 heure 30 minutes

Niveaux visés : **B1-B2** pour la langue A ; **A2- B1** pour la langue B

L'épreuve est composée de **deux parties**. Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'épreuve et organisent leur temps individuellement.

Compréhension de l'écrit : évaluée à partir d'un ou deux textes. Les candidats en rendent compte **dans la langue cible, de manière libre ou guidée**. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris.

Expression écrite : **en langue cible**, se fonde sur une ou deux questions, **en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation** de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

Note globale sur 20. (10 pts CE -10 pts EE). Fiches d'évaluation et notation (à paraître).

Classe de terminale - Voie générale et voie technologique

Epreuve 3 : Compréhension de l'oral et de l'écrit- Expression écrite et orale

Durée 2 heures

Niveaux visés : **B2** pour la langue A ; **B1** pour la langue B.

L'évaluation se déroule en deux temps :

Le premier temps consiste en une épreuve écrite de 2 heures. Les candidats reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'épreuve.

1) Compréhension de l'oral et de l'écrit

2) Expression écrite.

Le second temps consiste en une épreuve orale individuelle d'une durée de 10 minutes, sans temps de préparation

Note globale sur 20. La compréhension (de l'oral et de l'écrit) et l'expression (écrite et orale) comptent à parts égales et sont évaluées à partir des fiches d'évaluation et notation.

Structure de l'épreuve 3 : temps 1

Compréhension de l'oral : document audio ou vidéo (durée maximum **1 minute 30.**) Trois écoutes, espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. À l'issue de la troisième écoute, **les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent** pour rendre compte du document oral, en français, **de manière libre ou guidée**, puis pour traiter la compréhension de l'écrit et le sujet d'expression écrite.

Compréhension de l'écrit : évaluée à partir d'un ou deux textes. La longueur cumulée des textes est comprise entre **2 500 et 4 500 signes**, blancs et espaces compris . Les candidats en rendent compte dans la langue cible. Ils sont guidés par des questions qui portent également **sur la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit.**

Expression écrite : en langue cible. Le sujet se fonde sur une ou deux questions, **en lien avec la thématique générale du dossier** (supports CO -CE) Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

Structure de l'épreuve 3 : temps 2

Voie générale: LVA et LVB

Voie technologique : LVB

Epreuve orale individuelle d'une durée de 10 minutes, sans temps de préparation.

Niveaux visés : **B2** pour la langue A ; **B1** pour la langue B.

Le candidat **a le choix** entre trois axes culturels du programme **proposés** par l'examineur.

En tenant compte **du choix** du candidat, l'examineur propose des pistes de discussion : **deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation.**

Le candidat explique en langue cible pendant cinq minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.

L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

Structure de l'épreuve 3 : temps 2 - Voie technologique - LVA

Niveau visé : **B2**

Epreuve orale individuelle d'une durée de 10 minutes, sans temps de préparation.

L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante (ETLV) se substitue au second temps (expression orale) de l'épreuve 3 de la LVA du candidat.

Organisation de l'épreuve orale de l'ETLV

Elle repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'ETLV **au cours de la classe de terminale**. Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.

L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat. L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal: les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation(entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien être des populations en ST2S.

Fiche d'évaluation et de notation (à paraître).

LLCER - Évaluation écrite de l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale

3e trimestre de la classe de première.

Durée : 2 heures Coefficient 5

Sujets issus de la banque nationale de sujets.

L'épreuve consiste en la synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en 300 mots au moins. Le dossier documentaire est composé de trois documents, dont au moins un document littéraire et un document iconographique, adossés à l'une des deux thématiques au programme de la classe de première.

La longueur cumulée des textes est comprise entre 4 000 et 5 000 signes, blancs et espaces compris.

Notation sur 20 points. Une grille d'évaluation commune à toutes les langues est jointe au sujet.

Epreuve finale - enseignement de spécialité : LLCE classe de terminale

Au printemps, épreuve finale organisée sur le modèle de l'épreuve actuelle du baccalauréat.

Coefficient : 16

ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉFORME

PLAN DE FORMATION

2019 -2020

ENQUÊTE LYCÉES DÈS LA RENTRÉE 2019

1) RÉSEAUX LINK : LES NOUVEAUX PROGRAMMES DU LYCÉE

PUBLIC DÉSIGNÉ ET CANDIDATURES INDIVIDUELLES: (COORDONNATEURS, PROFESSEURS DE LLCE, etc.) - 4 GROUPES - **12 HEURES DE RÉUNION + TRAVAIL À DISTANCE SUR M@GISTERE**

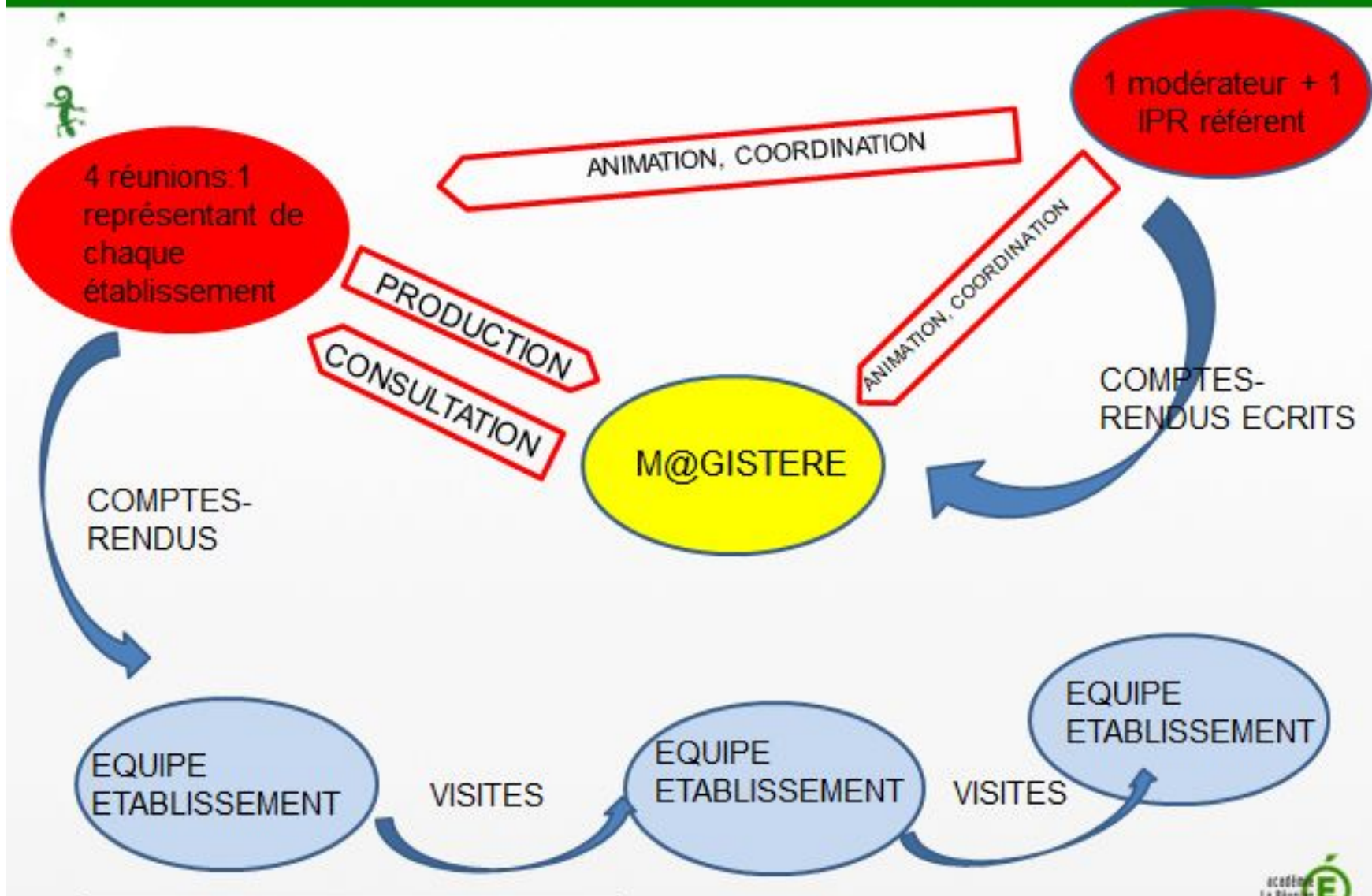
2) ENSEIGNER LA TECHNOLOGIE EN LANGUE VIVANTE

PUBLIC DÉSIGNÉ : BINÔMES (PROFESSEURS D'ANGLAIS - PROFESSEURS D'ÉCO GESTION ET SMS) - 3 GROUPES - **12 HEURES DE FORMATION À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE**

3) REMISE À NIVEAU LINGUISTIQUE

CANDIDATURES INDIVIDUELLES - PROFESSEURS DE TECHNOLOGIE -1 GROUPE - **30 HEURES DE FORMATION**

LE FONCTIONNEMENT D'UN RESEAU LINK



Documents de référence

●B.O spécial N° 1 du 22 janvier 2019 : Programmes d'enseignement de la classe de seconde générale et technologique, de la classe de première de la voie générale et de la classe de première de la voie technologique

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/lycee-nouveaux-programmes.html>

●B.O n°3 du 17 janvier 2019 : Conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale

●B.O n°17 du 25 avril 2019 (Épreuves communes de contrôle continu de langues vivantes A et B session 2021) et B.O n°29 du 19 juillet 2018 (définition des épreuves à compter du 2021) <https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/lycee-nouveaux-programmes.html>

● B.O n°22 du 29 mai 2019 (Programme limitatif LLCER en première - années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 - anglais)

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142226

●Baccalauréat 2021 / Questions – réponses EDUSCOL :

<http://quandjepasselebac.education.fr/le-nouveau-lycee-questions-reponses/>

●Infographie :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/26/3/Fiche_dispositifs_internationaux_1060263.pdf

●CECRL Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs – février 2018

<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>